



Brest, le 21 mars 2018

Objet : « Communes, intercommunalités, métropole, habitants :  
Comment construire ensemble l'avenir de nos territoires ? »

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil de développement de la Métropole et du Pays de Brest organise une table ronde suivie d'une discussion intitulée « **Communes, intercommunalités, métropole, habitants : Comment construire ensemble l'avenir de nos territoires ?** » qui se tiendra **Le 25 avril 2018 à partir de 16h45, à la faculté Victor Ségalen à Brest (salle de conférences).**

Le programme de cette soirée est le suivant:

- **Accueil** : Guy Jourden, Président du Conseil de développement,
- **Introduction** : Benjamin Grebot, Directeur de l'ADEUPa de Brest Bretagne
- **Table ronde** :
- Monsieur François Cuillandre, Président de la Métropole et du pôle métropolitain du Pays de Brest ;
- Madame Laurence Fortin, Maire de la Roche-Maurice, Vice-présidente de la communauté de communes du Pays de Landerneau-Daoulas et du Conseil régional en charge de l'aménagement territorial ;
- Monsieur Guy Jourden, Président du Conseil de développement de la Métropole et du Pays de Brest ;
- Monsieur Didier Le Gac, Député du Finistère, membre de la délégation parlementaire aux collectivités territoriales et à la décentralisation ;
- Madame Gaëlle Nicolas, Maire de Châteaulin et Présidente de la communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay
- Monsieur Dominique Valck, Président du Conseil de développement durable de la Métropole du Grand Nancy, Co-président de la coordination nationale des Conseils de développement ;
- Madame Nathalie Sarrabezolles, Présidente du Conseil départemental du Finistère ; *sous réserve*
- Monsieur Jean Verger, Président du Conseil de développement du Pays de Lorient, Co-président du réseau des Conseils de développement bretons ;
- Association Bruded représentée par Madame Emmanuelle Rasseneur, Vice-présidente Finistère, Maire de Gourlizon, Conseillère Régionale

Préalablement à cette rencontre, je vous invite à compléter le questionnaire ci-après dont les réponses nous permettront d'organiser les débats de la soirée et à me faire part de votre participation à l'aide du coupon réponse ci-joint ou par mail.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Guy Jourden,  
Président du Conseil de développement  
de la Métropole et du Pays de Brest.

➤ CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE LA METROPOLE ET DU PAYS DE BREST

18 rue Jean Jaurès – BP 61321 – 29213 BREST CEDEX 1 – Tél. 02 98 33 51 79 – 07 83 34 21 74  
Contact : [maryse.larpen@conseil-developpement-brest.fr](mailto:maryse.larpen@conseil-developpement-brest.fr) ; [contact@conseil-developpement-brest.fr](mailto:contact@conseil-developpement-brest.fr)



Ce questionnaire est destiné à recueillir votre avis sur les affirmations énoncées. Il est totalement anonyme de façon à ne pas distinguer les réponses selon le type de participant élu ou citoyen.

	Tout à fait d'accord	D'accord	Avis mitigé	Pas d'accord	Pas du tout d'accord	Ne répond pas
<i>Au lieu d'être des territoires de projets, les intercommunalités sont une couche supplémentaire du mille-feuilles administratif</i>						
La commune est le seul échelon proche des citoyens						
Les communes voisines doivent s'organiser pour mutualiser les services à la population						
La métropole veut dominer les autres territoires						
Seule une alliance forte autour de la Métropole de Brest permettra de résister au décrochage est-ouest de la Bretagne						
Le vrai territoire de la Métropole est le Pays de Brest						
L'organisation complexe des territoires rend difficile l'existence des petites communes						
Les instances de démocratie participative sont des faire-valoir pour les élus et leurs administrations						
Seuls les élus sont légitimes pour construire les politiques locales						
Les citoyens ne s'expriment que lorsqu'ils sont contre un projet						
Cela ne sert à rien de participer si les élus ne tiennent pas compte de nos propositions.						
Les questions d'aménagement sont trop compliquées pour que les habitants puissent donner leur avis.						
Concierter rallonge considérablement le temps du projet.						
Sans la concertation, les questions environnementales et sociétales ne seraient pas aussi présentes dans les projets et les réflexions.						
Les particularités/spécificités locales sont gommées dans les projets à grande échelle						



## Coupon Réponse

Nom..... Prénom.....

Fonction.....

Organisme.....

Adresse.....

.....

Adresse électronique : .....

Participera à la réunion du 25 avril 2017 :

Oui

Non